# Informations générales

Email de contact : christine.oziol@puy-de-dome.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 09 juillet 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Billom Communauté

Si protocole de préfiguration : date de signature :

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :

* Nom: CC Billom Communauté, nature: CC, SIREN: 200067627
* Préfet du Puy-de-Dôme

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

* SCOT
* PLUI-H valant programme local de l’habitat
* PCAET
* Projet alimentaire territorial
* Schéma Régional des Carrières
* Charte Architecturale et Paysagère
* Charte du Parc Naturel Régional Livradois-Forez
* SDAGE
* SAGE
* PGRI
* Projet culturel de territoire
* PLH

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

* Contrat local de Santé
* Projet Educatif Artistique et Culturel
* Contrat Enfance Jeunesse 2018-2021 signé avec la CAF
* Charte PNR
* Convention Ville Pays d’art et d’histoire (VPAH)
* Convention globale CAF
* Contrat territorial d’éducation artistique et culturelle (CTEAC)
* OPAH

Liste des programmes de l’ANCT intégrés : Petits villes de demain

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* Axe 1 gérer durablement nos patrimoines
* objectif : atténuer ou réparer les dégradations
* valoriser le patrimoine paysager
* valoriser le patrimoine bâti et urbain en s’appuyant sur le Pays d’Art et d’Histoire
* Reconnaître, protéger et gérer la biodiversité à partir de la flore, faune, habitats forestiers, habitats naturels, habitats humides
* gérer la ressource en eau et en améliorer sa qualité
* Réduire la consommation foncière, conforter l’activité agricole et accompagner son évolution
* gérer les ressources du sol et du sous-sol à travers le schéma régional des carrières
* réduire les émissions liées à l’habitat et à la mobilité
* montrer l’exemple et agir sur le patrimoine public et ses services
* Axe 2 vivre à Billom Communauté
* objectif : dynamiser une armature urbaine multipolaire et développer localement les emplois et les activités
* Conforter Billom comme pôle de vie et d’activités (habitat, emploi, santé, scolaire, formation, administration, culture, loisirs, commerces et services)
* Conforter St-Dier-d’Auvergne, Vertaizon et Pérignat-ès-Allier comme pôles relais
* Conforter les autres bourgs en prenant part à l’organisation du territoire
* Répondre aux besoins locaux en logements et hébergements
* Reconquérir et améliorer l ‘habitat ancien
* Construire 140-150 nouveaux logements/an pour adapter et diversifier l’offre d’habitat
* Développer la culture, le lien social et la solidarité
* Protéger les personnes, leur santé et leurs biens
* Susciter et accompagner les initiatives locales dans des projets porteurs de sens
* Axe 3 préparer le territoire pour l’avenir
* Objectif : anticiper les évolutions sociétales, socio-économiques et impacts du réchauffement climatique, en préservant valorisant et restaurant des atouts naturels
* Identifier gérer et restaurer une trame de projet verte, bleue et noire
* Promouvoir la production d’énergies renouvelables et économiser l’énergie
* Concevoir de nouvelles formes bâties et urbaines plus économes en foncier et en énergie
* Proposer des alternatives à l’usage individuel de l’automobile
* Faire évoluer et créer les activités et emplois de demain
* Industrie de demain : industrie plus flexible, plus connectée, plus centrée sur l’humain
* Adapter équipements, réseaux et communications numériques
* Développer la résilience du territoire face au changement climatique

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : Non

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Circuits courts agricoles
* Restauration et alimentation durable
* Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
* Tourisme durable
* Mobilités douces
* Transports en commun
* Culture et patrimoine
* Pratique agricole durable, agro-écologie
* Espaces publics, espaces verts
* Extension urbaine maîtrisée
* Opération de requalification (friches…)
* Gestion des risques (inondations…)
* Gestion quantitative et qualitative de l’eau
* Ecologie industrielle et économie collaborative
* Emploi et Insertion
* Commerce, artisanat de proximité
* Sensibilisation et animation de la transition
* Efficacité énergétique
* Production d’énergies renouvelables
* Organisation des déplacements
* Loisirs
* Accès à un logement de qualité
* Vivre ensemble, interdépendance et solidarité

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 0

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 57

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

* autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE
* Nom: CC Billom Communauté, nature: CC, SIREN: 200067627
* ADEME
* Banque des Territoires
* Caisse des Dépôts

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées : Conseil communautaire

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE : Concertation élus/techniciens

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Non

Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions : Oui

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d’un volontaire territorial en administration : Oui

Mobilisation de l’ingénierie locale :

* CAUE
* ALEC
* PETR
* PNR
* ANAH

Mobilisation d’une ingénierie externe : Bureau d’étude marché ANCT

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€